

Ce diagramme a été généré de manière automatique à partir de l'outil Geodatabase Diagrammer pour ArcGIS 10.x.

Géodatabase : BRUIT_MRAIL_2017.gdb

Date de création : mercredi 14 mars 2018

Id Metawal : 9f85e1c6-7faf-4d31-beb7-9b2326145b00

Structure résumée des Bruit des axes ferroviaires principaux en Wallonie - Rapportage 2017 - Série [BRUIT_MRAIL_2017]

Cette série de couches de données compile les informations relatives à la cartographie stratégique du bruit provenant des axes ferroviaires principaux (plus de 30000 passages de train par an) hors agglomération en Wallonie et intégrées au rapportage européen 2017.

Les couches de données relatives à cartographie du bruit découlent de la Directive européenne 2002/49/CE - "Environmental Noise Directive" (ou Directive Noise) - relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement. Au sens de la Directive, le bruit dans l'environnement est défini comme étant "le son extérieur non désiré ou nuisible résultant d'activités humaines, y compris le bruit émis par les moyens de transports, le trafic routier, ferroviaire ou aérien et provenant de sites d'activité industrielle tels que ceux qui sont définis à l'annexe I de la directive 96/61/CE du Conseil du 24 septembre 1996 relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution".

La directive a été adoptée et transposée en Région wallonne par l'arrêté du Gouvernement wallon du 13 mai 2004 relatif à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement.

La Directive "Noise" a pour but de prévenir et de réduire l'exposition au bruit des populations et définit une approche commune à tous les États membres, pour la gestion du bruit dans l'environnement. Dans ce cadre, les actions à mettre en œuvre sont les suivantes :

- *la détermination de l'exposition au bruit dans l'environnement grâce à la cartographie du bruit, selon des méthodes d'évaluation communes aux États membres;*
- *l'information du public en ce qui concerne le bruit dans l'environnement et ses effets;*
- *l'adoption, par les États membres, de plans d'actions fondés sur les résultats de la cartographie du bruit afin de prévenir et de réduire, si cela est nécessaire, le bruit dans l'environnement, notamment lorsque les niveaux d'exposition peuvent entraîner des effets nuisibles pour la santé humaine, et de préserver la qualité de l'environnement sonore lorsqu'elle est satisfaisante.*

Dans ce cadre, la Directive prévoit l'élaboration de cartes stratégiques de bruit émanant d'axes ferroviaires, et ce en deux étapes :

- 1) d'abord sur les zones les plus sensibles, c'est-à-dire les plus fréquentées du point de vue du trafic (priorité 1). Les tronçons concernés portaient sur un trafic de 60.000 passages de trains par an. L'échéance pour la réalisation de cette première phase était fixée au 30 juin 2007 et reflétait la situation de l'année 2006.*
- 2) Ensuite une seconde phase portant sur les axes ferroviaires supportant entre 30.000 et 60.000 passages de train par an. Il s'agit des tronçons de priorité 2.*

Les couches de données intégrées dans cette série s'inscrivent dans la seconde phase de la directive. Elles reflètent donc la cartographie de bruit émanant des axes ferroviaires avec un trafic entre 30.000 et 60.000 passages de trains/an et intègrent également la mise à jour de la cartographie établie en 2006 (plus de 60.000 passages de trains/an). Dès lors, les couches visent à dresser les cartes de bruit pour tous les tronçons de chemin de fer supportant AU MOINS 30.000 passages de trains par an en Wallonie.

Suivant ces aspects, la zone à cartographier couvre :

- *les 517.30 km de voies ferrées de priorité 2 de la directive (30.000 à 60.000 passages de train - cf. Annexe 4 de l'AGW du 12/03/2009)*
- *la mise à jour des 130.99 km de voies ferrées de priorité 1 de la directive (plus de 60.000 passages de train - cf. Annexe 2 de l'AGW du 13/09/2007 modifié par l'AGW du 12/03/2009);*

A ces zones, il faut soustraire les voies ferrées déjà cartographiées en 2011 dans les grandes agglomérations (Charleroi : 22.10 km et Liège : 34.20 km).

La cartographie porte donc sur un total de 591.9 km de chemin de fer.

La présente série rassemble plusieurs couches de données vectorielles surfaciques, à savoir :

- Les tronçons de voies ferrées supportant au moins 30.000 passages de trains/an et donc concernés par la cartographie (BRUIT_MRAIL_2017_FILAIRE);
- Le niveau sonore moyen provenant des lignes de chemin de fer concernées selon l'indice Lden (BRUIT_MRAIL_2017_LDEN) : Le Lden (L=level, d=day, e=evening, n=night) est un indicateur du niveau de bruit global pendant une journée (jour, soirée et nuit), moyenné sur une année entière. Il représente le niveau d'exposition total au bruit et est utilisé pour qualifier la gêne liée cette exposition ;
- Le niveau sonore moyen provenant des lignes de chemin de fer concernées selon l'indice Lnight (BRUIT_MRAIL_2017_LNIGHT) : Le Lnight (ou Ln - Level Night) représente le niveau sonore moyen de la période de nuit, de 23 heures à 7 heures, à l'extérieur sans correction. Il permet d'évaluer les perturbations du sommeil ;
- L'emprise des cartes statiques de bruit provenant des lignes de chemin de fer concernées (BRUIT_MRAIL_2017_TRAME). Il s'agit d'une trame polygonale permettant, via des hyperliens, de télécharger les cartes statiques de bruit (Lden et Lnight) provenant des axes ferroviaires supportant un trafic d'au moins 30.000 passages de trains. Chaque maille de la trame reflète une carte Lden et une carte Lnight.

Les niveaux Lden et Lnight sont exprimés en décibels pondérés A (dB(A)), qui est l'unité qui correspond au mieux à la sensibilité réelle de l'oreille humaine. Ils sont représentés par pas de 5 dB(A), conformément à la directive.

Attention, les cartes de bruit des axes ferroviaires principaux ont été élaborées sur base de données sources datant de 2014 (plan de transport SNCB - décembre 2014) ou collectées début 2015. Dès lors, les couches de données transcrivent l'exposition au bruit à cette période de temps. Les informations ont été rapportées à l'Agence européenne pour l'environnement en 2017 et donc intégrées dans le rapportage 2017.

De plus amples informations sont disponibles dans les fiches descriptives individuelles de chaque couche de données.



Bruit des axes ferroviaires prioritaires en Wallonie, rapportage 2017



Niveau de bruit Lden des axes ferroviaires principaux en Wallonie - Rapportage 2017



Niveau de bruit Lnight des axes ferroviaires principaux en Wallonie - Rapportage 2017



Axes principaux du réseau ferroviaire concernés par la cartographie du bruit - Rapportage 2017



Trame des cartes statiques du bruit des axes ferroviaires principaux en Wallonie - Rapportage 2017

Structure détaillée de la série de couches de données

Bruit des axes ferroviaires principaux en Wallonie - Rapportage 2017 - Série.

Jeu de classes d'entités BRUIT_MRAIL_2017											
											Domaine, précision, tolérance et système de référence
Xorigin	Yorigin	XYScale	Tolerance	Zorigin	Zscale	Ztolerance	Morigin	Mscale	MTolerance	High Precision	WKID
-35872700	-30622700	0,001	0,0001	-100000	0,001	0,0001	-100000	0,001	0,0001	VRAI	31370
Etendue											
XMin			YMin			Xmax			Ymax		
20000			15000			305000			180000		

Simple feature class BRUIT_MRAIL_2017_LDEN					Géométrie Polygon Contient des M No Contient des Z No		
Nom du champ	Type de données	Val. Nulles	Valeur par défaut	Domaine	Précision	Ech.	Long.
OBJECTID	Object ID						
Shape	Geometry	Yes					
CTRYID	String	Yes	BE				2
REPENTUNCD	String	Yes	W				1
TYPNSOURCE	String	Yes	Mrail_Lden				10
DB_LOW	Short integer	Yes			0		
DB_HIGHT	Short integer	Yes			0		
CLASSE	String	Yes					15
Shape_Length	Double	Yes			0	0	
Shape_Area	Double	Yes			0	0	

Niveau de bruit Lden des axes ferroviaires principaux en Wallonie - Rapportage 2017

Identifiant ISO du pays
Identifiant unique de l'entité qui rapporte
Type de sources du bruit
Valeur basse en dB(A) pour la classe d'exposition au bruit
Valeur haute en dB(A) pour la classe d'exposition au bruit
Classe d'exposition au bruit

Simple feature class						Géométrie <i>Polygon</i>	
BRUIT_MRAIL_2017__LNIGHT						Contient des M	No
						Contient des Z	No
Nom du champ	Type de données	Val. Nulles	Valeur par défaut	Domaine	Précision	Ech.	Long.
OBJECTID	Object ID						
Shape	Geometry	Yes					
CTRYID	String	Yes	BE				2
REPENTUNCD	String	Yes	W				1
TYPNSOURCE	String	Yes	Mrail_Lnight				12
DB_LOW	Short integer	Yes			0		
DB_HIGHT	Short integer	Yes			0		
CLASSE	String	Yes					15
Shape_Length	Double	Yes			0	0	
Shape_Area	Double	Yes			0	0	

Niveau de bruit Lnight des axes ferroviaires principaux en Wallonie - Rapportage 2017

Identifiant ISO du pays
 Identifiant unique de l'entité qui rapporte
 Type de sources du bruit
 Valeur basse en dB(A) pour la classe d'exposition au bruit
 Valeur haute en dB(A) pour la classe d'exposition au bruit
 Classe d'exposition au bruit

Simple feature class						Géométrie <i>Polyline</i>	
BRUIT_MRAIL_2017__FILAIRE						Contient des M	No
						Contient des Z	No
Nom du champ	Type de données	Val. Nulles	Valeur par défaut	Domaine	Précision	Ech.	Long.
OBJECTID	Object ID						
Shape	Geometry	Yes					
CTRYID	String	Yes	BE				2
REPENTUNCD	String	Yes	W				1
RAILID	String	Yes					5
XYORIGIN	Long integer	Yes			0		
ZORIGIN	Long integer	Yes			0		
MODIFDATE	Date	Yes			0	0	8
TRACKTYPE	Long integer	Yes			0		
MAINTRACK	Long integer	Yes			0		
ELECTRIC	Long integer	Yes			0		
OPSTATE	Long integer	Yes			0		
TIMESTAMP	Date	Yes			0	0	8
LEV	Long integer	Yes			0		
Shape_Length	Double	Yes			0	0	

Axes principaux du réseau ferroviaire concernés par la cartographie du bruit - Rapportage 2017

Identifiant ISO du pays
 Identifiant unique de l'entité qui rapporte
 Identifiant de la ligne
 XYORIGIN
 ZORIGIN
 MODIFDATE
 TRACKTYPE
 MAINTRACK
 ELECTRIC
 OPSTATE
 TIMESTAMP
 LEV

Simple feature class						Géométrie <i>Polygon</i>	
BRUIT_MRAIL_2017__TRAME						Contient des M	No
						Contient des Z	No
Nom du champ	Type de données	Val. Nulles	Valeur par défaut	Domaine	Précision	Ech.	Long.
OBJECTID	Object ID						
Shape	Geometry	Yes					
CTRYID	String	Yes	BE				2
REPENTUNCD	String	Yes	W				2
RAILID	String	Yes					5
PAGE	String	Yes					2
MAPID	String	Yes					10
CARTE_LDEN	String	Yes					255
CARTE_LNIGHT	String	Yes					255
Shape_Length	Double	Yes			0	0	
Shape_Area	Double	Yes			0	0	

Trame des cartes statiques du bruit des axes ferroviaires principaux en Wallonie - Rapportage 2017

Identifiant ISO du pays
 Identifiant unique de l'entité qui rapporte
 Identifiant de la ligne
 Numéro de la page
 Identifiant de la carte
 Lien vers la planche PDF pour l'indicateur LDEN
 Lien vers la planche PDF pour l'indicateur LNIGHT